



Doc. 12677
30 juin 2011

La destruction ou la restauration du patrimoine industriel

Proposition de résolution

déposée par Mme Andreja RIHTER et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le patrimoine culturel de l'Europe présente des caractéristiques spécifiques qui le distinguent par rapport aux autres régions du monde.

L'industrialisation, qui a commencé au XIX^e siècle et qui a eu une grande influence sur la région au début du XX^e a transformé les modes de vie en Europe et, au-delà, dans le reste du monde. Un environnement industriel a été bâti en Europe, composé de grands complexes comprenant des espaces de vie, avec toutes les constructions correspondantes, ce qui a bouleversé l'environnement de fond en comble.

Qu'arrive-t-il maintenant à ces environnements, zones et bâtiments ? Dans certaines régions, ils ont été transformés avec bonheur en patrimoine culturel protégé et des capitaux ont été investis pour modifier l'image de ce type d'environnement. A cet égard, on peut voir des bonnes pratiques de restauration du patrimoine industriel en Allemagne, en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas et en Pologne. Les investissements nécessaires ont été encouragés en sensibilisant l'opinion à l'idée que le patrimoine industriel permet de préserver l'identité d'une époque ou d'un mode de vie qui a laissé son empreinte sur l'environnement et le paysage quand il est apparu.

Etant donné ce qui précède, l'Assemblée parlementaire devrait consacrer une attention particulière aux nouveaux exemples de patrimoine industriel identifiable à qui il importe de donner un nouveau contenu et de nouvelles formes d'existence. Cependant, il ne faut pas oublier l'environnement naturel et la nécessité d'inscrire les constructions industrielles dans cet environnement, bien qu'elles aient fait leur temps, et rappeler le rôle essentiel des investisseurs, qui souhaitent de plus en plus investir dans ce domaine. Tous les projets de rénovation doivent s'attacher à expliquer pourquoi investir et en quoi le patrimoine industriel est si important qu'il devrait être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

RIHTER Andreja, Slovénie, SOC
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
CONNARTY Michael, Royaume-Uni, SOC
DERVOZ Ismeta, Bosnie-Herzégovine
FALZON Joseph, Malte, PPE/DC
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GALE Roger, Royaume-Uni, GDE
HANSON Margus, Estonie, ADLE
IVANJI Željko, Serbie, PPE/DC
JELINČIČ PLEMENITI Zmago, Slovénie, GDE
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC
KATRINIS Michail, Grèce, SOC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
LAVTIŽAR-BEBLER Darja, Slovénie, SOC
MUÑOZ-ALONSO Alejandro, Espagne, PPE/DC
MUTTONEN Christine, Autriche, SOC
PRESEČNIK Jakob, Slovénie, PPE/DC
SCHÄDLER Leander, Liechtenstein, PPE/DC
SZÉKYNÉ SZTRÉMI Melinda, Hongrie, PPE/DC
TEKELİOĞLU Mehmet, Turquie, PPE/DC
VUČKOVIĆ Nataša, Serbie, SOC
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste